



Municipalité des Cèdres

AVIS PUBLIC
Séance extraordinaire
Mercredi, 27 mars 2024, 16h

À tous les intéressés de la Municipalité des Cèdres :

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée que le Conseil municipal de la Municipalité des Cèdres tiendra une séance extraordinaire le 27 mars 2024 à 16h à l'Hôtel de ville sis au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres.

Prenez également avis que les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 27 mars 2024

2. Règlements municipaux

2.1 Adoption du règlement numéro 510-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 45 100\$ relatif au reprofilage des fossés afin de déplacer l'émissaire pluvial de la rue Lalonde

2.2 Adoption du règlement numéro 512-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 460 000\$ pour l'achat d'une propriété immobilière

3. Affaires juridiques

3.1 Renonciation à exercer le droit de préemption sur l'immeuble sis au 1170, chemin du Fleuve (lot 2 047 291) du cadastre du Québec

Période de questions uniquement sur les points de l'ordre du jour

Parole aux élus municipaux

Levée de la séance

DONNÉ à Les Cèdres, ce 25 mars 2024.

Chantal Primeau
Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Chantal Primeau, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité des Cèdres, certifie par la présente avoir dûment publié, aux deux endroits désignés par le Conseil ainsi que sur le site internet de la Municipalité, l'avis public concernant la tenue d'une séance extraordinaire le 27 mars 2024 à 16h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25 mars 2024.

Chantal Primeau
Greffière-trésorière adjointe